



BULLETIN 2023

ADHÉSION STRUCTURE

à retourner
par courriel à
clement.charleux@
graine-idf.org
ou par voie postale au
17 rue Capron
75018 PARIS

COORDONNÉES

Nom de la structure :
 Adresse :
 Code postal :
 Ville :
 Téléphone fixe :
 Mobile :
 Courriel :
 Site Internet :
 ICOM :
 SIRET :

RESPONSABLE

Nom :
 Prénom :
 Courriel :
 Téléphone :

RÉFÉRENT·E EEDD

Nom :
 Prénom :
 Courriel :
 Téléphone :

COTISATION (ANNÉE CIVILE)

Associations, Établissements scolaires <input type="checkbox"/> 60 €	Collectivités <input type="checkbox"/> Communes : 150 € <input type="checkbox"/> Établissements publics intercommunaux : 280 € <input type="checkbox"/> Autres : 500 € (ville-Département, Département, Région, autres établissements publics)
Entreprises <input type="checkbox"/> 1-9 salariés : 60 € (dont auto-entrepreneurs) <input type="checkbox"/> 10-49 salariés : 150 € <input type="checkbox"/> 50-249 salariés : 280 € <input type="checkbox"/> 250 salariés et plus : 500 €	

MODE DE PAIEMENT

Virement
 IBAN : FR76 1027 8041 0100 0206 6950 156
 BIC : CMCIFR2A

Chèque

Bon de commande administratif

J'adhère au Graine Île-de-France pour l'année 2023

Le Graine est une association reconnue d'intérêt général :
 60% de la cotisation ou des dons sont déductibles des impôts dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

J'accepte la [charte de la liste de diffusion « adhérents »](#) du Graine Île-de-France

€	COTISATION
€	DON (facultatif)
€	TOTAL

Fait à :
 le :

Signature

Depuis plus de 30 ans, le Graine Île-de-France est le réseau francilien d'éducation à l'environnement. Sous forme associative, il rassemble des associations, des collectivités, des entreprises et des personnes à titre individuel. Accompagnement, formation, production collective permettent aux adhérents de réaliser collectivement ce qu'ils ne pourraient faire isolément.

GRACE À VOS COTISATIONS, LE GRAINE

REPRÉSENTE

l'éducation à l'environnement en Île-de-France, fort d'un réseau de plus d'une centaine de membres

ACCOMPAGNE

avec vous des entreprises, collectivités, établissements scolaires dans leurs projets de sensibilisation

FORME

les bénévoles et professionnels du réseau ainsi que toute personne souhaitant approfondir ses connaissances pédagogiques et naturalistes

VALORISE

chaque adhérent du réseau dans ses publications et partage leurs actualités

LES ÉTAPES DE VOTRE ADHÉSION

1

DÉCOUVREZ LE GRAINE ÎLE-DE-FRANCE !

Naviguez sur notre site internet et découvrez l'actualité du réseau. Contactez Clément Charleux (clement.charleux@graine-idf.org) pour toute question.

2

PRÉPAREZ VOTRE DOSSIER !

Voici la liste des pièces à fournir :

- une lettre de motivation signée par le·a responsable légal·e (Président·e, Maire, etc.) expliquant l'intérêt pour la structure à intégrer le réseau ;
- des documents officiels présentant la structure (statuts pour une association, délibération des élus pour une collectivité...) et de ses activités d'EEDD (bilan d'activité, outils de com...).

3

FAISONS PLUS AMPLE CONNAISSANCE !

Une fois votre dossier reçu, Clément vous contacte afin de faire plus ample connaissance et vous présenter le réseau, son histoire, ses acteurs et ses actus.

4

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉLIBÈRE !

Le Conseil d'administration est chargé de voter toutes les adhésions des structures souhaitant rejoindre l'association.

5

RÉGLEZ VOTRE COTISATION

Retournez-nous le bulletin d'adhésion signé et accompagné de son règlement.

6

BIENVENUE AU GRAINE ÎLE-DE-FRANCE !

Recevez des informations sur l'éducation à l'environnement en Île-de-France, participez aux formations, les sorties nature et les temps forts du réseau ; participez aux projets coordonnés par le Graine IdF ; rejoignez un groupe thématique...



graine

île-de-france

17 rue Capron
75018 Paris

01 45 22 16 33

info@graine-idf.org

www.graine-idf.org

